

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE WIMEREUX

Département du Pas-de-Calais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois,
le neuf juin à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

OBJET ☞ N° 2023_09_06_7

☞..... Modification du tableau des effectifs du personnel communal – Ajout de poste.

Date de la convocation

▪ 02 juin 2023

Présents

MM. BOUTLEUX Guy, JOUGLEUX Jean-Luc, Mme DUQUESNE Cécile, M. JOLIE Pascal, Mme KOROL Renée, M. DEVIN Serge, Mmes NOURTIER Fabienne, BAILLARD Sylvie, LAVIEVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-Michel, Mmes BERNARD Sabine, DAUSQUE Ludivine, MM. SENEAL Yannick, LAMIRAND Christophe, Mmes HEMBERT Axelle, PAPYLE-LEFEBURE Catherine.

Absents excusés ayant donné procuration

Mme BARDEAUX Sandrine	à	Mme DAUSQUE Ludivine
M. BUTCHER Gérard	à	Mme NOURTIER Fabienne
Mme DREUSLIN Estelle	à	Mme BAILLARD Sylvie
Mme SAUVAGE Edith	à	Mme LAVIEVILLE Chantal
Mme NOËL Laure	à	M. BOUTLEUX Guy
M. LEPRETRE Médéric	à	M. JOLIE Pascal
Mme GUILLOU Elodie	à	Mme DUQUESNE Cécile
M. MARLOT Loïc	à	M. DEVIN Serge
Mme ROUSSEAU Marie-José	à	M. LAMIRAND Christophe
M. SERGENT Didier	à	Mme PAPYLE-LEFEBURE Catherine

Absent excusé sans procuration

M. FERNAGUT Joël

Absent non excusé

M. PORTUESE Aurélien

A été nommée Secrétaire de Séance

Mme DUQUESNE Cécile

SERVICE RESSOURCES

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL
AJOUT DE POSTE**

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée que suite à la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion et conformément aux Lignes de Direction de notre collectivité, un agent au sein du service de l'Administration générale, est inscrit sur la liste d'aptitude au titre de l'année 2023 dans le cadre d'une promotion interne. Il s'avère donc nécessaire d'ouvrir ce poste et de ce fait, d'actualiser le tableau des effectifs.

En conséquence,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE du tableau des effectifs actuel du personnel communal suivant :

SECTEUR ADMINISTRATIF	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET ET POURVUS
ATTACHE	A	2	2	0

ADOpte l'actualisation du tableau des effectifs du personnel communal suivant, à compter du 9 juin 2023 :

SECTEUR ADMINISTRATIF	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET ET POURVUS
ATTACHE	A	3	2	0

Pour extrait certifié conforme,

#signature#